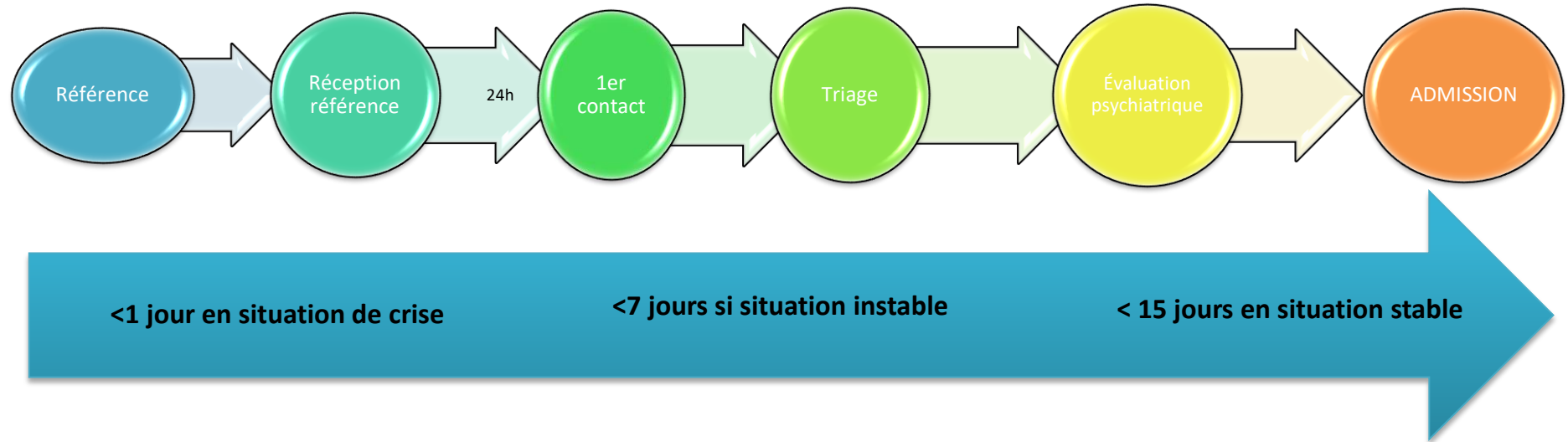


Trajectoire de la référence à l'admission au PIPEP



Afin d'assurer le respect des délais , des collaborations spécifiques doivent être établies entre l'équipe de PIPEP et les sources de référence potentielles dont:

- les établissements scolaires,*
- les organismes pour jeunes dont les organismes communautaires,*
- la première ligne (omnis, équipes santé mentale et jeunesse des CLSC, le GASMA)*
- l'urgence psychiatrique ,*
- les unités d'hospitalisation.*